

CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE 700, chemin Jean-Adam (Lot 5 818 638)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal qui aura lieu le 4 octobre 2021, à la salle de l'Hôtel de ville, située au 670, rue Principale à Piedmont, des demandes de dérogations mineures à la réglementation seront entendues.

700, chemin Jean-Adam (Lot 5 818 638)

Nature : Enseignes commerciales – Nombre d'enseignes commerciales posé à plat sur le bâtiment principal pour le commerce *Voisin*

Effet : Une décision favorable du Conseil aura pour effet de permettre :

- L'installation de 2 enseignes commerciales posée à plat sur le bâtiment principal pour le commerce *Voisin* alors que la réglementation en autorise qu'une seule.

Quiconque est intéressé peut se faire entendre par les membres du conseil municipal relativement à ces demandes lors de l'assemblée qui aura lieu le 4 octobre 2021 à compter de dix-neuf heures (19 h 00) à la salle de l'Hôtel de ville située au 670, rue Principale à Piedmont ou en transmettant, avant le **4 octobre 2021 à 14 heures**, ses commentaires **par écrit** à l'adresse courriel suivante greffe@piedmont.ca.

Donné à Piedmont, ce 13^e jour du mois de septembre 2021.

Hugo Allaire
Directeur général et greffier